

RÈGLEMENT DES ARBRES AUX LIVRES

RÈGLE DE BASE

MERCI DE BIEN VOULOIR **DÉPOSER UNIQUEMENT DES LIVRES EN BON ETAT, NON DÉCHIRÉS, PAS DE MAGAZINES, PAS DE CD, NI DE DVD/VHS.** MERCI ÉGALEMENT DE **MANIPULER LES PORTES AVEC PRECAUTION ET DE BIEN LES REFERMER POUR PRÉSERVER LES LIVRES DES INTEMPÉRIES.**

Objectif

L'objectif est de permettre à ceux qui le souhaitent **d'emprunter** ou de **déposer** des livres. Ces arbres à livres **reposent sur le partage et la liberté.** À vous, lecteurs de les **faire vivre** et de **respecter** leur contenu.

Est-ce que je peux déposer tous les types de livres ?

Oui, tous les types de livres sont acceptés (à l'exception des manuels scolaires, dictionnaire et encyclopédies » type Universalis) et à partir du moment où **ils sont en bon état** : polar, romance, thriller, cuisine, voyages etc...



Dois-je rapporter le livre après l'avoir lu ?

Il n'y a **pas d'obligation**, vous pouvez **garder le livre ou le redéposer dans un autre arbre.** **L'important** est que le **livre circule en toute liberté.**



BONNE LECTURE !
LE COMITÉ DES ARBRES AUX LIVRES